

L'an deux-mille-vingt-cinq, le deux juillet, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Colette GENET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DITSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Sara FERAUD à Sabrina BECHET, Guillaume WIENER à Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET à Mickael PEREIRA, Sébastien LERAT à François VANFLETEREN, Sandrine BOZEC à Pascal GRIHAULT

Absents : Camille DAEL, Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Justine PIQUOT, Régis ROUSSEL, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Date de la convocation : jeudi 26 juin 2025

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE N°2 DU POLE GARE : POLE D'ECHANGES MULTIMODAL

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la seconde phase du projet de réaménagement du quartier de la Gare porté par l'IBTN et pour laquelle la ville de Bernay assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'Intercom, un nouveau financement a été sollicité auprès de l'Europe (FEDER).

Cet appel à projets spécifique concerne les Pôles d'Echanges Multimodaux et l'enveloppe allouée à ce titre est de l'ordre de 1,5 M€.

Aussi, après un premier échange confirmant l'éligibilité de notre projet, il convient de prendre une délibération spécifique précisant le plan de financement retenu dans le cadre de l'instruction de cet appel à projets.

Il est à noter que certaines dépenses ont d'ores et déjà été jugées comme inéligible au regard des critères de sélection des fonds européens.

Le taux de financement ne pouvant pas dépasser le seuil des 80%, la sollicitation des fonds européens est de l'ordre de 229 818€.

Dépenses		Recettes	
Libellé	Coût HT	Type	Montant
Etudes	201 279	Région	1 500 000
		DSIL	784 000
		Fonds-Vert	260 501
Travaux	3 576 822	Agence de l'eau	262 861
		CD27 (remplacement couche d'usure)	34 000
		CD27 (aménagement piste cyclable)	33 000
Acquisition immobilière	124 969	Prime Alvéole	18 275
		FEDER	229 818
		Total subventions	3 122 455
		Reste à charge (Ville + IBTN)	780 614
TOTAL GENERAL	3 903 069	TOTAL GENERAL	3 903 069

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le projet et le plan de financement présenté,
Vu la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie
et la ville de Bernay

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

D'ACCEPTER le plan de financement ci-dessus présenté permettant de répondre à l'appel à projets
des fonds européens

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente
délibération et à la perception des fonds

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 09/07/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

